



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E143172

VALABLE JUSQU'AU 20/09/2026

ÉDITÉ LE

22/09/2025

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 04/05/2015

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 15/05/2015  
38 000

Raison sociale : ROTSAERT BRANCATO SAS

25 BIS RUE DE STALINGRAD  
59150 WATTRELOS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC LILLE 2015B01436

Siret : 811 392 786 00034

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 00 5

Assurance Responsabilité Travaux :  
SWISSLIFE AB 011247605

Assurance Responsabilité Civile :  
SWISSLIFE AB 011247595

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2025

Téléphone : 03 20 48 48 56

Portable : 06 83 03 51 97

Fax :

Site Internet : www.rotsaertbrancato.fr

E-mail : contact@rotsaertbrancato.fr

Responsabilité légale :

BRANCATO BAPTISTE DIRECTEUR GÉNÉRAL / ROTSAERT GABRIEL PRÉSIDENT

Effectif moyen : 7

Tranche de classification : EFF2A

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	11/06/2025
5221	Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert	23/07/2025
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	12/10/2022
5911	Installations photovoltaïques de puissance de raccordement inférieure ou égale à 36 kVA (Technicité courante)	23/07/2025

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Poêle ou insert bois	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	12/10/2022
o Chauffe-Eau Thermodynamique	12/10/2022
o Panneaux solaires photovoltaïques	21/02/2024

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.